



La Mentue © Christian Roulier

Factsheet

Perle de rivière La Mentue (VD)



Statut de protection:
Insuffisant

Particularité

Le ruisseau des Vaux et le Flonzel sont les deux bras principaux du ruisseau du Vallon des Vaux, près d'Yvonand. Ce vallon présente des falaises de molasse de plus de 200 m de hauteur. Le ruisseau gronde au fond des falaises. L'aspect sauvage est impressionnant. Les petits affluents de la Mentue présentent des développements de tuff et des petites zones d'eau calmes appréciées par les larves de la salamandre tachetée et par les écrevisses.

Les hautes falaises de molasses et les forêts de pente du vallon de la Mentue lui confèrent un aspect sauvage et grandiose. Un débit naturel et un faible charriage caractérisent cette rivière qui n'est pas protégée légalement mais présente, à l'exception de la qualité de l'eau, peu de menaces. La Mentue abrite des milieux et des espèces typiques de grande valeur naturelle, dont la truite lacustre.

Le cours d'eau

La Mentue est un cours d'eau du Plateau molassique qui prend sa source sur les hauts de Lausanne et se jette dans le lac de Neuchâtel à Yvonand. Les petits affluents forment un chevelu dense. Ils sont collectés par des affluents moyens comme l'Augine, le Sauteru ou le ruisseau des Vaux. Les hautes falaises de molasses et les forêts de pente donnent un aspect grandiose à la vallée de la Mentue. Le cours d'eau a un tempérament calme, un lit large et un débit naturel. De subites crues sont provoquées par les orages estivaux et la fonte de la neige. La rivière présente un faible transit de sédiments. Plusieurs seuils, d'origine surtout naturelle, fragmentent le cours supérieur. Parfois, des éboulements de molasse obstruent le cours d'eau et provoquent la formation de petits lacs. L'écomorphologie est naturelle et très diversifiée. Seulement dans les trois derniers kilomètres avant le lac de Neuchâtel, la Mentue se retrouve dans une plaine. L'embouchure, bien que corrigée, présente quelques dépôts de sédiments.

Milieux naturels et espèces

Les habitats riverains sont très variés: végétation pionnière des bancs de sédiments, le frêne et l'aulne noir dominent les forêts alluviales, le saule blanc et l'aulne blanc sont aussi présents. La truite lacustre remonte la Mentue depuis le lac pour s'y reproduire. L'ombre de rivière est rare, mais se maintient à la hauteur de Bercher. L'écrevisse à pattes blanches et la salamandre tachetée sont présentes dans les petits affluents. La couleuvre à collier et les batraciens (bombinator, triton alpestre, triton palmé) habitent les dépressions humides façonnées par la rivière. Le harle bièvre, le martin-pêcheur, le cincle plongeur et la bergeronnette des ruisseaux sont des hôtes réguliers. Le castor s'est établi sur les rives de la Mentue et le gibier forestier est fréquent (y compris le chamois).

Points clés

- Type de perle: bassin versant
- Périmètre: de la source jusqu' à l'embouchure dans le lac de Neuchâtel (incluant le Sauteru)
- Typologie de cours d'eau: calcaire, à débit élevé, de pente faible, de l'étage collinéen (partie aval)
- Linéaire perle: 46.2 km
- Milieux naturels: milieux aquatiques lenticques et lotiques, bancs de graviers, berges, forêts alluviales, forêts de pente
- Espèces: écrevisse à pattes blanches, truite lacustre, bombinator, martin-pêcheur, castor.

- Perles de rivière
- Tronçon candidat

Atteintes au cours d'eau

- Seuils artificiels
- ▲ Prélèvements d'eau

Classification cours d'eau

- Extrêmement précieux
- Très précieux
- Précieux
- Relativement précieux
- Peu précieux

Les aires protégées

National

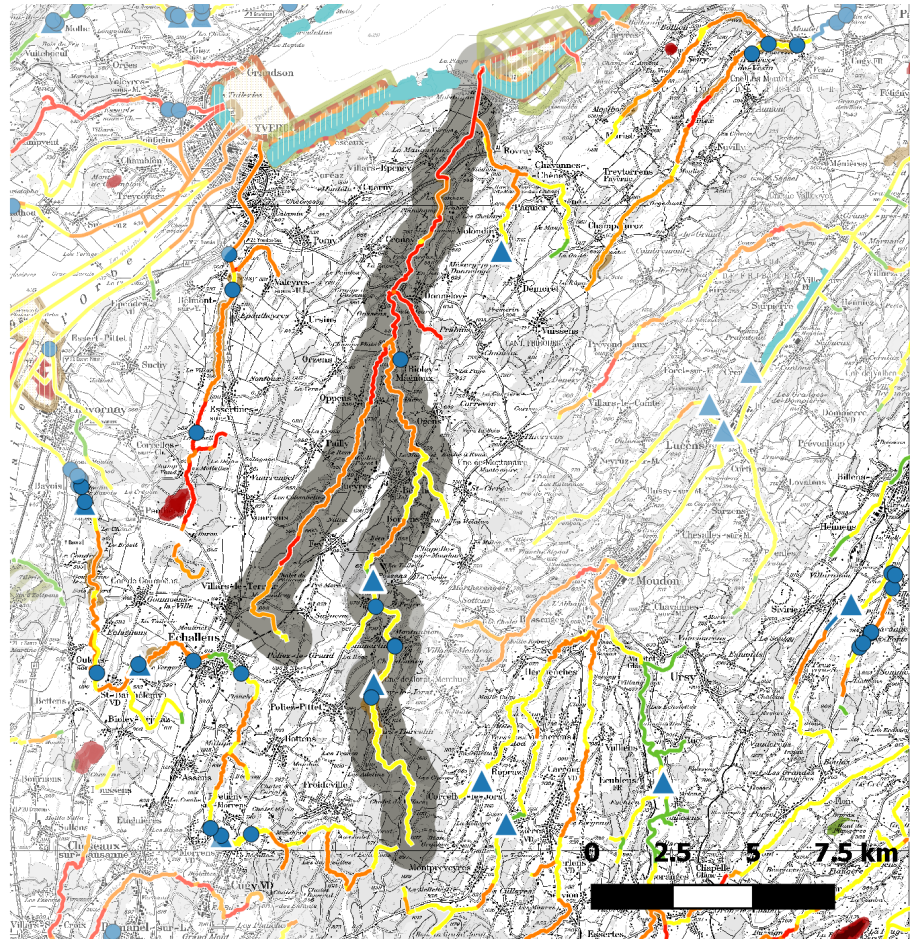
- Bas- et haut- marais
- Sites de reproduction de batraciens
- Sites marécageux
- Zones alluviales
- Zones IFP

Cantonal

- Biotopes cantonaux

Régional

- Ramsar
- Emeraude
- Réserves d'oiseaux d'eau



Source fonds de cartes: Office fédérale de topographie

Statut de protection et menaces potentielles

Objectifs à atteindre

- Amélioration du statut de protection.
- La Mentue devrait être revitalisée entre la Maughettaz et l'embouchure, de même que le cours supérieur des petits affluents.
- Plusieurs seuils restent à assainir.
- La qualité chimique de l'eau devrait être améliorée

La Mentue figure à l'inventaire des monuments naturels et des sites du canton de Vaud. Le cours supérieur est inclus dans le «Parc naturel du Jorat». Le secteur très sauvage entre Donneloye et la Maughettaz est une réserve forestière. Le cours de la Mentue est une liaison suprarégionale (aval de Donneloye) et régionale (amont de Donneloye) du réseau écologique du canton de Vaud.

La Mentue et ses affluents principaux (Augine, Sauteru, Ruisseau des Vaux) sont peu transformés. Cependant, plusieurs chemins forestiers ou agricoles ont nécessité des enrochements et des protections de berges ponctuels. Un chenal de dérivation à Cronay permet à la truite lacustre de contourner un barrage.

La qualité écomorphologique est excellente. La qualité biologique de l'eau est bonne, mais la qualité chimique est mauvaise. En été, les étiages sont sévères et l'eau présente des températures élevées. Les néophytes se répandent beaucoup depuis 10 ans (impatiente glanduleuse et renouée du Japon).